



De l'ASFMR

Le jeudi 09 mai 2019
à 17H00

A la salle Théodore Monod
68000 COLMAR



ORDRE DU JOUR

1. Accueil de la présidente
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 06 Avril 2018 à Mulhouse
4. Rapport d'activités 2018
 - Rapport moral et d'orientation
 - Rapport financier, approbation des comptes et budget prévisionnel 2019
 - Rapport du Commissaire aux Comptes et quitus
5. Renouvellement du 1/3 sortant, nouvelle(s) candidature(s), démission(s)
6. Présentation d'une sélection de saynètes de l'Atelier théâtre de l'ASFMR « Fantaisies en sous-sol par grand soleil ». Une création collective sous la houlette de Dominique GUIBBERT en partenariat avec la Comédie de l'Est, avec le soutien du Réseau Parent 68 et du Conseil Départemental 68.



L'Assemblée Générale ne délibère valablement que sur les questions préalablement mises à l'ordre du jour. Chaque adhérent a la possibilité de soumettre à la discussion de l'Assemblée Générale un sujet expressément prévu à l'ordre du jour, sous réserve de le notifier par écrit à l'attention de la présidente au moins 10 jours avant l'Assemblée (article 11 des statuts).

L'Assemblée Générale délibère valablement à la majorité des présents qui doivent représenter au moins 10% de ses membres, à jour de leur cotisation.
Un dossier complet vous sera remis sur place ou envoyé par mail par souci d'écologie.

Verre de l'amitié

En espérant vous y accueillir, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

La Présidente,
Raymonde SAUTER